

SEANCE DU 27 JANVIER 2014

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel., DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,
Echevins ;
SCHIETSE D., HOUZE M., DUMAZY F., DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M.,
LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., BERNARD D., SCHOTTE M., VICO
A., LECOUTRE C., QUITTELIER C., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications
2. Centre public d'action sociale de Brunehaut – Budget 2014 -Rapport, examen et décision
19 OUI pour le service ordinaire et le service extraordinaire
3. Enseignement communal – répartition du capital périodes
 - a) septembre 2013 – décision
19 OUI
 - b) année scolaire 2013-2014 – décision
19 OUI

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président entend les questions orales

- a) Madame Cindy Quittelier s'interroge sur le suivi de la RN 507 et la rue des Six Chemins
- b) Monsieur Christian De Ketele manifeste son désaccord sur l'imposition du balisage des éoliennes de jour comme de nuit imposé alors qu'initialement ces contraintes étaient inexistantes. Il déplore que l'on réalise une enquête publique sur un projet déjà avalisé. Il souhaite connaître la position du collège.
Il souhaite aussi savoir si le centre d'hébergement et d'accueil à Jollain a déjà commencé son activité.
- c) Monsieur Michel Urbain souhaite des informations sur la location des logements sociaux de la rue de la Bize.
Il s'offusque que la commune a évincé les fournisseurs locaux pour la fourniture du chauffage et du gasoil.
- d) Monsieur Philippe Vanuel souhaite une présence plus accrue de la police vu l'augmentation des vols dans les habitations.
- e) Madame Muriel Delcroix est interpellée de la publicité mise dans les cartables sur l'organisation socialiste du Père Noël.
Elle interpelle l'Echevine de l'Enseignement : « Pour quelle raison le Collège communal va contre un avis négatif de la Directrice générale dans l'annulation d'une désignation ? Pourquoi avez-vous annulé une décision de désignation prise le 19.12.2013 pour le 06.01, alors qu'il n'y avait pas urgence ? »
Elle s'interpelle également qu'un membre du conseil communal ne s'est pas acquittée de la taxe votée par notre conseil communal. Elle stipule « Cette personne n'a pas signalé qu'elle n'avait pas été enrôlée. Ce n'est pas correct de la part d'un mandataire ». Elle souhaite que le collège éclaircisse cette réclamation.
- f) Monsieur Lecoutre Christophe questionne
Pour la révision du revenu cadastral « quid » en cas de contrôle pour la remise à niveau du coefficient de correction.
Le dossier maison de village de Wez, la suite à réserver ?
Le collège a-t-il connaissance des ambitions du nouveau directeur de marketing de l'aéroport de Lille-Lesquin.
- g) Monsieur Bernard Daniel s'interroge sur l'extension de l'implantation de Lesdain en fonction de l'espace disponible.

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président et le collège communal répondent aux questions

- a) Mr Fobelec du SPW nous a affirmé que la commune est prioritaire pour le traçage prévu en mars. Mr Duhot vient le 06.02 pour la situation de la rue des 6 chemins à Hollain.
 - b) Le Ministre de la défense a fait une erreur de ne pas imposer le balisage, le fonctionné technique a rectifié selon la loi.
Nous avons émis des conditions urbanistiques, du règlement générale de police et des pompiers qui doivent être respectées avant de commencer l'activité pour le centre d'accueil de Jollain-Merlin.
 - c) 5 logements attribués dont 4 à des Brunehautois.
Nous avons adhéré à une convention avec le SPW car les prix sont meilleurs, la commune doit respecter les marchés publics et avoir une gestion correcte des finances : obtenir les meilleurs prix.
 - d) Il est exact qu'il y a eu plusieurs faits, mais la police déjà présente pour de la surveillance ne peut pas pallier à l'arrivée de camps en frontière française.
 - e) Toute activité à destination des enfants et gratuite peut figurer dans le vie associative.
Il est rappelé que l'avis de la directrice générale est consultatif et Madame Nadya Hilali souhaite répondre à la question à huis clos, s'agissant d'une question de personne.
En 2013, un rôle supplétif sera réalisé et régularisera la situation de 2013.
 - f) La réponse pour le cadastre n'est pas encore connue.
L'étude pour la maison de village de Wez est en cours.
Pour les vols nous ne sommes pas informés.
 - g) La construction se fera là où sont les classes mobiles.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 19.12.2013 – décision
18 OUI – 1 ABSTENTION (C.E.C.)

HUIS CLOS

5. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant – décision.
6. Enseignement communal – classement des temporaires prioritaires au 30.06.2013 – décision